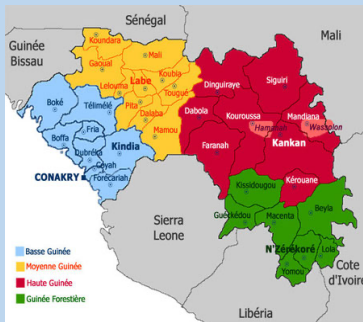


Lundi 26 février 2024

Grève du Mouvement Syndical Guinéen (MSG) :

ANALYSE DEMOGRAPHIQUE :



- La République de Guinée est un pays côtier situé dans la partie occidentale de l'Afrique. Couvrant une superficie de 247 857 km et comptant une population de 13 421 018 habitants en 2021. La Guinée est composée de quatre (04) régions naturellement distinctes et huit (08) régions administratives dont Conakry.
- Conakry est la capitale de la République de Guinée, située sur l'océan Atlantique.

Bref aperçu de la grève du Mouvement Syndical Guinéen

PROFIL DE L'INCIDE :

Le Mouvement Syndical Guinée (MSG), au nombre de 13 centrales syndicales, s'est réuni le lundi 19 février 2024 à la bourse du travail situé dans la commune de Kaloum (Conakry) par rapport à leurs différentes revendications. Le (MSG) exige au gouvernement la libération du leader du Syndicat des Professionnel de la Presse en Guinée (SPPG) Sékou Jamal Pendessa, incarcéré à la maison centrale de Conakry depuis plus de 03 semaines pour des faits entre autres : participation à une réunion non autorisée, la participation délictueuse à un attroupement non armé, atteinte et menace de porter atteinte à l'ordre public, à la sécurité publique, à l'intégrité et à la dignité des individus par le biais d'un système informatique et de complicité. Par la voix du Secrétaire général de la Confédération Nationale des Travailleurs de Guinée (CNTG), Amadou Diallo, ces membres ont menacé de déposer un avis de grève à partir du jeudi, 22 février 2024, si le leader du SPPG reste incarcéré à la maison centrale. Ce qui fut faire le jeudi 22 février 2024 à la bourse du travail à Conakry. Dans leur déclaration rendue publique, le Mouvement Syndical Guinéen a annoncé une grève générale et illimitée sur toute l'étendue du territoire nationale à partir du lundi 26 février 2024 << considérant l'expiration du délai imparti, par conséquent, le MSG porte à l'attention de la communauté



NEWS Quick Updates

Website: www.wanep.org / www.wanepguinea.org ||
Email: info@wanepguinea.org || Phone: +224657001101

nationale et internationale du déclenchement d'une grève générale et illimitée à compter du lundi 26 février 2024 sur toute l'étendue du territoire nationale dans tous les secteurs publics, privés, mixtes et informels. Il se régit le droit de porter plainte aux près de toutes les institutions onusiennes et internationales, du droit de l'homme et du droit syndical. Cela étant, le Mouvement Syndical Guinéen demande toutes les structures syndicales de bases d'observer scrupuleusement le mot d'ordre de grève jusqu'à la satisfaction générale des différents points inscrits dans son préavis. Le Mouvement Syndical Guinéen publiera régulièrement des infos pour rendre compte de l'évolution de la situation >> a fait savoir Amadou Diallo secrétaire général de la CNTG.

Dans la journée du lundi 26 février 2024, les différents acteurs impliqués par cet avis de grève ont suivi le mot d'autre. Plusieurs activités (Commerce, Banques, Ecoles Transport etc...) dans la capitale Conakry et dans les régions administratives ont été paralysées et des scènes de violences ont été signalées dans certains endroits de la capitale Conakry. Face à cette situation, les forces de maintien d'ordre ont été déployées sur les différents axes de la capitale tout comme à l'intérieur du pays afin de permettre aux populations de vaguer à leur occupation habituelle. Cette présence des agents de sécurité sur le terrain a provoqué un affrontement entre jeunes manifestants et forces de l'ordre qui s'est soldé par la mort de deux (02) jeunes, des blessés ainsi que des dégâts matériels importants dans les quartiers situant sur l'axe Hamdallaye, Bambéto et Sonfonia (Conakry).

ANALYSE DES RISQUES :

Depuis des mois, la population guinéenne vit le martyr par suite de nombreux problèmes auxquels elle fait face. Le musèlement de la presse à travers le brouillage des ondes de certaines radios privés, le retrait sur le bouquet canal + de certaines chaînes de télévision privées Guinéennes, les menaces sur la liberté d'expression et de manifestation, la restriction de l'internet, les coupures intempestives de l'électricité dans les ménages qui affectent également la fourniture de l'eau et la cherté de la vie. A cela s'ajoute des arrestations arbitraires des hommes de médias mais aussi de la société civile qui se donnent le devoir de dénoncer ces violations.

Les négociations qui ont été entamées entre le Mouvement Syndical Guinéen (MSG), à l'origine de cette grève, le Conseil National du Dialogue Social (CNDS) et le Patronat a été un échec, aucun compromis n'a été trouvé entre les parties. C'est pourquoi le mot d'ordre de ce débrayage se poursuit toujours jusqu'à la satisfaction totale des points de réclamations.

Il faut rappeler que cet incident intervient quelques jours après la dissolution du gouvernement par le Président de la Transition le Général Mamadi Doumbouya. Avec ce bras de fer, une perturbation prolongée des cours dans les écoles guinéennes est à envisager. La paralysie des activités commerciales et économiques déjà impactées négativement par la coupure de l'internet et de l'électricité risque de se prolonger. Tous ces facteurs réunis pourraient contribuer à l'augmentation significative des prix des denrées de première nécessité partout dans le pays. Vu la détermination du (MSG) et les populations à poursuivre cette grève jusqu'à satisfaction de leur demande, la situation actuelle pourrait engendrer un autre soulèvement populaire national à l'image de celui de janvier-février 2007 qui a fait une centaine de morts, des blessés et des dégâts matériels importants. Un tel soulèvement populaire en Guinée pendant cette période transitoire a le potentiel de compromettre les efforts déjà mis en place par le gouvernement pour sortir de cette transition. Pour éviter ce scénario, les autorités doivent trouver urgemment une solution appropriée et définitive aux revendications des syndicats.

MECANISME D'INTERVENTION :

- Des forces de l'ordre ont été déployées sur le terrain afin de calmer la situation.
- Les blessés ont été transportés dans les hôpitaux de la ville pour des soins.
- Les religieux sollicités pour trouver un consensus.

RECOMMANDATIONS

- **Aux Autorités/Gouvernement :**
 - Trouver un accord entre les centrales syndicales et elles (autorités) afin de prendre en compte les réclamations que le MDG juge immédiates,
 - Veiller au respect des droits de manifestation (liberté d'expression)
- **Au MSG :**
 - Appeler les jeunes aux calmes et à la retenue,



NEWS Quick Updates

Website: www.wanep.org / www.wanepguinea.org ||
Email: info@wanepguinea.org || Phone: +224657001101

- Privilégier le dialogue avec le gouvernement afin d'avoir une issue favorable allant dans l'intérêt de tous.
- **A la population/Parents/Jeunesse/Élèves :**
 - Eviter toute forme de violence comme moyen de résolution des différends,
 - Éviter les cas de vandalisme lors de manifestations,
 - Respecter les forces de l'ordre et à ne pas les voir ou considérer comme des ennemis ou rivaux.
- **Aux forces de l'ordre :**
 - Continuer à maintenir de l'ordre tout en respectant le droit des manifestants.
 - Veiller au respect de l'utilisation des armes conventionnelles lors des opérations du maintien d'ordre.